



---

**Groupe de négociation de l'Accord multilatéral sur l'investissement (AMI)**

**ORDRE DU JOUR**

**Réunion des 29-31 janvier 1997**

**GROUPE DE NEGOCIATION DE  
L'ACCORD MULTILATERAL SUR L'INVESTISSEMENT**

**ORDRE DU JOUR**

29-31 janvier 1997

- |   |                    |
|---|--------------------|
| <b>1. Adoption de l'ordre du jour</b>   | DAFFE/MAI/A(97)1   |
| <b>2. Approbation du compte rendu succinct de la réunion des 18-20 décembre 1996</b>  | DAFFE/MAI/M(96)7   |
| <b>3. Rapports des Groupes de rédaction et d'experts</b>  |                    |
| a. Groupe de rédaction N°3 sur la définition, le traitement et la protection des investisseurs et des investissements             | DAFFE/MAI/DG3(97)2 |
| b. Groupe d'experts N° 3 sur les thèmes spéciaux  | DAFFE/MAI/EG3(97)3 |
| c. Groupe d'experts N° 4 sur les questions institutionnelles  | DAFFE/MAI/EG4(97)2 |
| d. Groupe d'experts N° 5 sur les questions relatives aux services financiers  | DAFFE/MAI/EG5(97)2 |
| <br><u>Pour référence :</u>   |                    |
| Texte et commentaires consolidés  | DAFFE/MAI(97)1     |
| <b>4. Définition de l'investissement</b>  |                    |
| -- Rapport du Groupe de rédaction N° 3 sur la définition, le traitement et la protection des investisseurs et des investissements | DAFFE/MAI/DG3(97)2 |
| <br><u>Pour référence :</u>   |                    |
| Rapport du Groupe d'experts N° 5  | DAFFE/MAI/EG5(97)2 |
| Texte et commentaires consolidés  | DAFFE/MAI(97)1     |

**5. Exceptions générales**

-- Note du Président DAFFE/MAI(97)3

-- Contributions des pays Membres

Pour référence :

Mesures en matière de sécurité nationale  
(Note du Secrétariat) DAFFE/MAI(95)7

**6. Règlement des différends**

a. Portée et application

-- Note du Président DAFFE/MAI(97)4

b. Choix d'autres questions

**7. Questions découlant des travaux du Groupe d'experts N° 4 sur les questions institutionnelles**

-- Note du Président DAFFE/MAI(97)5

**8. Obligations contradictoires et questions connexes**

Pour référence :

Texte et commentaires consolidés  
(Annexes 2 et 3) DAFFE/MAI(97)1

**9. Prochaines étapes/Autres questions**

## Notes concernant l'ordre du jour

### Point 3. Rapports des groupes de rédaction et d'experts

#### a) Groupe de rédaction N° 3

Le Groupe de rédaction N° 3 fera rapport sur les résultats de sa réunion des 28-29 janvier, en particulier au sujet de la définition de l'investissement (voir le point 4 ci-dessous).

#### b) Groupe d'experts N° 3

Le Groupe d'experts N° 3 se réunira les 27, 28 et 29 janvier et fera rapport sur les résultats de son examen des questions qui ont trait à la recherche et à la technologie ainsi qu'aux obstacles non discriminatoires (critère des "besoins du marché"). Il rendra compte également des progrès qu'il aura pu accomplir pour les autres questions relevant de son mandat.

#### c) Groupe d'experts N° 4

Le Groupe d'experts N° 4 examinera lors de sa réunion du 24 janvier les propositions visant à associer les Principes directeurs de l'OCDE à l'AMI. Il rendra compte au Groupe de négociation des résultats de cet examen.

#### d) Groupe d'experts N° 5

A sa réunion des 27, 28 et 29 janvier, le Groupe finalisera son avis au Groupe de rédaction N° 3 au sujet de la définition de l'investissement et examinera la nécessité de sauvegardes à caractère général, en particulier pour la balance des paiements. Il fera rapport au Groupe de négociation sur ces points.

### Point 4. Définition de l'investissement

L'intention du Président est que le Groupe de négociation achève ses travaux sur la question de la définition de l'investissement, compte tenu des rapports du Groupe d'experts N° 5 et du Groupe de rédaction N° 3.

### Point 5. Exceptions générales

La question des exceptions générales a été examinée pour la dernière fois par le Groupe de négociation en mars 1996. Dans sa note, le Président analyse les points en suspens et invite le Groupe de négociation à examiner les solutions proposées.

**Point 6. Règlement des différends**

Dans sa note sur la portée et l'application du règlement des différends, le Président s'attache essentiellement aux problèmes soulevés en ce qui concerne l'application du mécanisme de règlement des différends entre l'investisseur et l'Etat à toutes les obligations de l'AMI et il invite le Groupe de négociation à examiner les solutions proposées.

**Point 7. Choix de questions découlant des travaux du Groupe d'experts N° 4 sur les questions institutionnelles**

Dans sa note, le Président examine les points en suspens découlant des travaux du Groupe d'experts N° 4. Il expose les éléments à prendre en compte, en particulier pour ce qui est de la procédure de ratification et d'entrée en vigueur de l'AMI et de la procédure de prise de décision.

**Point 8. Obligations contradictoires et questions connexes**

Le Groupe de négociation était convenu de maintenir ce point à son ordre du jour pour plus ample examen.

**Point 9. Prochaines étapes/Autres questions**

A la lumière des discussions, le Groupe de négociation est invité à examiner l'ordre du jour de ses réunions de février et mars 1997 et les modalités des négociations pour les questions qui restent en suspens.

Un ordre du jour provisoire pour février et un calendrier des réunions futures avaient été convenus à la réunion de décembre [DAFFE/MAI/RD(96)58].